

Extrait du Snuipp-FSU Ariège

<https://09.snuipp.fr/spip.php?article1434>

CRAP - Cahiers pÃ©dagogiques

Que faut-il savoir, que faut-il ignorer pour devenir professeur des Ã©coles ?

- INSPE - DÃ©buts de CarriÃ©re - Dossier Formation des enseignants -

Date de mise en ligne : lundi 22 fÃ©vrier 2010

Mise à jour le : lundi 22 fÃ©vrier 2010

Description :

Les Ã©preuves du concours de recrutement de professeur des Ã©coles changeront Ã partir de la prochaine session. Nous savions qu'Ã©tait il y aurait deux Ã©preuves Ã©crites, dont une de franÃ§ais, histoire, gÃ©ographie, instruction civique et morale, mais nous en ignorions le contenu. Le ministÃ©re de lâ'Ã©ducation nationale vient de lever nos incertitudes, mais, hÃ©las ! pas nos craintes, loin de lÃ !

Snuipp-FSU Ariège

Les Ã©preuves du concours de recrutement de professeur des Ã©coles changeront Ã partir de la prochaine session. Nous savions qu'Ã il y aurait deux Ã©preuves Ã©crites, dont une de franÃ§ais, histoire, gÃ©ographie, instruction civique et morale, mais nous en ignorions le contenu. Le ministÃ¨re de lâEuros"Ã©ducation nationale vient de lever nos incertitudes, mais, hÃ©las ! pas nos craintes, loin de lÃ !

Les sujets zÃ©ro viennent donc d'Ãatre publiÃ©s [sur le site du ministÃ¨re](#). On y voit, Ã travers ce qui demandÃ© dans ces Ã©preuves, quels sont les savoirs qui paraissent suffisamment importants au recruteur pour qu'Ã il en vÃ©rifie la maitrise par un examen. On y voit aussi, en creux, ce qui lui paraît inutile, superficiel, indigne de son intÃ©rÃ©t. Rappelons que jusqu'Ã prÃ©sent le ministÃ¨re de lâEuros"Ã©ducation nationale, en tant que futur employeur, faisait en sorte que les Ã©tudiants d'Ãsireux d'Ãatre professeurs des Ã©coles se prÃ©parent intellectuellement Ã leur mÃ©tier. C'Ãest pourquoi lâEuros"Ã©preuve d'admissibilitÃ© comportait une synthÃ©se de documents portant sur des problÃ©matiques relatives Ã lâEuros"enseignement du franÃ§ais et des questions de langue importantes pour ce domaine. Ainsi, le concours amenait les futurs professeurs des Ã©coles Ã s'Ãntresser par exemple Ã lâEuros"enseignement de la lecture au CP ou au dÃ©veloppement culturel et langagier des jeunes enfants. Les laurÃ©ats des concours disposaient ensuite d'Ãune annÃ©e pour se former professionnellement Ã partir de ces premiers acquis. Apparemment, cela n'Ãntresse plus le ministÃ¨re, comme le montrent les sujets zÃ©ro des nouvelles Ã©preuves.

Regardons ce qui est demandÃ© aux futurs professeurs des Ã©coles. Je me contenterai ici de commenter la 1re partie de lâEuros"Ã©preuve de franÃ§ais histoire, gÃ©ographie, instruction civique et morale, Ã partir du 2e sujet fourni par le ministÃ¨re. La synthÃ©se a pour support quatre textes d'Ãcrivains qui d'Ãcrivent leur passion pour la langue franÃ§aise. Il s'agit de beaux Ã©crits littÃ©raires rÃ©digÃ©s par des auteurs contemporains qui Ãvoquent ce que Claudel et ValÃ©ry, Musset ou Beckett apportent Ã la langue franÃ§aise et ce qu'eux-mÃªmes en tirent. Je suis sÃ¼re que dans mon annÃ©e de khÃ©gne, j'aurais eu beaucoup de plaisir Ã traiter ce type de sujet. Mais la khÃ©gne n'Ãa pas pour finalitÃ© de prÃ©parer au professorat des Ã©coles : le professorat des Ã©coles exige des connaissances spÃ©cifiques, des compÃ©tences de haut niveau qui lui sont propres et que cette Ã©preuve ne vÃ©rifie pas. Et par ailleurs, quel est lâEuros"intÃ©rÃ©t, en terme de formation intellectuelle, d'Ãune Ã©preuve qui consiste juste Ã relever et ordonner des arguments, sans avoir la possibilitÃ© de les mettre en dÃ©bat ? Or sur un tel sujet âEuros" la valeur de la littÃ©rature et de la langue franÃ§aise âEuros" lâEuros"impossibilitÃ© de convoquer des penseurs et des analystes qui ont rÃ©flÃ©chi Ã cette question (je pense en particulier Ã Meschonnic) pour le problÃ©matiser et en faire un objet de dÃ©bat fait que cet exercice est mÃ©canique et ne vÃ©rifie guÃ¨re que des habiletÃ©s rhÃ©toriques. On en vient Ã se demander si, par hasard, le concepteur du sujet n'Ãavait pas en tÃªte lâEuros"idÃ©e que la maitrise des techniques rhÃ©toriques et la frÃ©quentation des textes littÃ©raires suffisent pour Ãatre capable de construire des situations d'Ãapprentissage langagiers en maternelle ou d'Ãvaluer les progrÃ©s rÃ©dactionnels d'ÃlÃ©ves du cycle 3âEuros!

Les questions de grammaire compensent-elles cette carence ? Dans une certaine mesure, on pourrait dire qu'elles compensent âEuros" mais pas dans le bon sens âEuros" la synthÃ©se : si la synthÃ©se est manifestement une Ã©preuve destinÃ©e Ã valoriser lâEuros"Ã©rudition littÃ©raire, les questions de grammaire sont d'Ãun niveau accessible Ã un Ã©lÃ©ve de troisiÃ©me. Encore que le corrigÃ© quant Ã lui semble avoir Ã©tÃ© rÃ©digÃ© plutÃ´t par un Ã©lÃ©ve de quatriÃ©meâEuros! Dans la premiÃ¨re question, il s'agit de relever les verbes d'un texte, d'en prÃ©ciser les temps et de justifier globalement leur emploi. Fastoche. Oui, mais dans le corrigÃ©, le relevÃ© en gras comporte Ã§ et lÃ© galement les Ã« petits mots Ã» qui vont avec les verbes : les pronoms personnels, les nÃ©gations sont Ã lâEuros"occasion considÃ©rÃ©s comme des verbes. En CM, cela serait sanctionnÃ©, mais pour le professorat des Ã©colesâEuros! Le lecteur du corrigÃ© publiÃ© sur le site

Que faut-il savoir, que faut-il ignorer pour devenir professeur des Écoles ?

du ministère sera également étonnant d'apprendre que les pronoms « je » et « me » sont des pronoms de troisième personne. On n'arrête pas le progrès. Sa surprise ne s'arrêtera pas là : nous connaissons le discours direct, le discours indirect, et d'autres catégories, mais pas encore le « discours relevé », c'est une innovation linguistique intéressante, sans doute sur le mode d'un plat relevé ! Rassurez-vous on vérifie d'autres savoirs capitaux pour l'enseignement : la capacité de citer la règle d'accord du participe passé, employé avec l'auxiliaire être, avoir, etc., et de gloser le sens de quelques termes dans les textes du corpus. Bref, les questions de grammaire et les réponses proposées dans ces épreuves de concours sont très en deçà de ce que savent actuellement les étudiants qui préparent le professorat des Écoles. Or c'est pour le moins paradoxal que la même autorité administrative proclame haut et fort son souhait d'élever le niveau de formation des enseignants en exigeant d'eux un master, et que, dans le même temps, elle renonce à leur formation intellectuelle en formulant des sujets de concours qui soient à la fois discriminants socialement et pour lesquels il faut connaître les manières propres aux belles lettres et vertigineusement orthogonaux à tous les savoirs sérieux disponibles sur la question.

J'ajouterai pour terminer que la dimension civique est bien présente dans les sujets zéro : c'est l'écriture de la langue française dans le sujet 2, sujet d'histoire consacré à nos ancêtres les Gaulois dans le sujet 1 ! Rédigés dans une période où le débat sur l'identité nationale constituait une préoccupation majeure, ces sujets n'ont rien d'innocent !

Ainsi, après le ministère de l'Éducation nationale, pour en enseigner dans le primaire, il est permis de ne rien connaître à la langue et à l'analyse de la langue, pour peu qu'on puisse élocuamment en disserter. Tout cela montre un mépris inacceptable pour les professeurs des Écoles et pour tous ceux qui s'ouvrent à préparer ce métier.

Sylvie Plane

Professeure de sciences du langage

Université Paris-Sorbonne et IUFM de Paris

source : <http://www.cahiers-pedagogiques.com>